CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. POUR LA PROVINCE, [illegible] PAR AN payable ainsi qu'il suit: [illegible] s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'habite quelque ville où la Nouvelle-Orléans charge du payer régulièrement. Le abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra changer son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS On ne les [illegible] pas dans une seule langue. Le prix est D'UNE PIASTRE, pour dix lignes ou moins, pour la première insertion, et de cinquante cents pour chacune des insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par intervalle seront payés aux mêmes prix que la première insertion, c'est à dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas spécifié, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis de commerce, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront au poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement les gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de percevoir d'un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour les côtes.

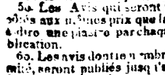

POUR BATON ROUGE et les Ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur COMMERCE, capitaine G. [illegible] partant régulièrement tous les Mercredis de la Nouvelle-Orléans, à 10 A. M. et Dimanches de Baton Rouge pour les ramener. A. M., et prendra du fret et des passagers pour toute la côte. Il commencera ses voyages à partir du 3 courant.

Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine CARRIERE, DARAN & Co. rue St. Louis, Nos 11 et 15.

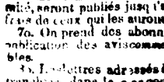

Pour Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine et les ports intermédiaires.—Le [illegible] vapeur, bon marcheur, CYGNE, capitaine Cha. De Blanc, ayant de superbes [illegible] pour les passagers, fera ses voyages entre la Nouvelle Orléans et les ports ci-dessus comme paquet régulier, partant de la Nouvelle Orléans tous les Samedis à 9 heures précises du matin et de Bayou Sara tous les mercredis à la même heure.

Pour passage s'adresser à bord ou à GRAY, DURIVE & Co. ou L. LATRAPES & DESMARE.

Le fret qui doit être débarqué entre la Nlle Orléans et Plaquemine ne sera point reçu, à moins qu'il ne soit payé à la côte sera au risque et compte du chargeur. 17 août

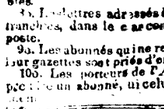

Paquebot de St. Martinsville, Attakapas et Plaquemines.—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine [illegible] partira régulièrement tous les Samedis, à 10 heures du matin, pour St. Martinsville, via Plaquemines, et retournera St. Martinsville. Il partira de St. Martinsville pour la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 7 heures du matin et continuera à quitter Plaquemines pour St. Martinsville Nlle Bérie et Franklin tous les jeudis à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à GRAY, DURIVE & Co. ou 43, Nlle Levée.

N. B. Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur MARIE CONVERT, attendu que le Veteran, [illegible] passagers qui viendront par ces bateaux sept

Pour les ports de E.-Unis.

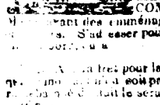

POUR BOSTON *Premier bâtiment*—le beau brick double et chevillé en cuivre Paloo, capitaine Hatlow, demande l'encombrement pour compléter son chargement, pour le reste s'adresser à bord, vis à vis les Halles, ou à BAILEY & ABBOTT. No 14 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Le brick [illegible] WM HENRY, capitaine Morrell [illegible] pour le reste s'adresser à bord, vis à vis les Halles, ou à HOSKINS & WILCOCKS. 51, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le navire [illegible] paquebot OHIO, capitaine Garvin, est [illegible] en déchargement, et sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à HOSKINS & WILCOCKS, 51, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Ligne [illegible] Packet, Premier Paquebot. Le beau Navire [illegible] GLEN HAND, Capt Mathew, ayant trois quarts de son chargement à bord, pour reste du fret ou passage s'adresser à HOSKINS & WILCOCKS, Rue du Camp no 51.

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire A 1 GEORGE, capt Choate, prend pendre 300 balles pour compléter son [illegible] sera expédié sans délai. Pour fret ou [illegible] s'adresser à L. H. GALE. rue St Charles, No 16.

POUR LA HAVANE

Le brick fin voilier CAROLINE, ayant la [illegible] de son chargement engagé, partira dans [illegible] pour fret de quelques centaines de barils, [illegible] à bord ou à J. PRATS & FILS.

POUR LE HAVRE.

Le navire [illegible] et fin voilier FRANCIS ANN, capitaine Soulé, a besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement, pour le reste s'adresser à LEVI H GALE, No. 15, rue St. Charles.

POUR LE HAVRE.—(passage seulement) le navire Cumberland, coté A. I. capitaine Healy, partira vers la fin de ce mois. Pour [illegible] seulement s'adresser au capitaine à bord ou à R. A. LEFEBVRE Rue Toulouse No 10

POUR LE HAVRE.—Le bon brick Horace, capitaine Foss, manque 300 balles pour compléter son chargement, pour le fret ou [illegible] s'adresser à L. H. GALE, Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire le Globe, capitaine Porter, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour [illegible] passage, s'adresser à L. H. GALE. Rue St. Charles No 16.

POUR LE HAVRE.—Le beau brick Pleiades, capitaine Lowell, ayant tout son chargement à bord sera expédié sans délai. Pour [illegible] seulement s'adresser à L. H. GALE. Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. 1 OLYMPIA, capitaine Sings, ayant son chargement engagé, partira sans délai pour le port de destination. Pour fret ou passage ayant de beaux entrepôts s'adresser à BAILEY & ABBOTT, No. 14 rue Bienville

POUR LE HAVRE—La barque française LOUISIANA, capitaine Thore, ayant [illegible] son chargement engagé, partira pour le [illegible] pour 25 ou 30 du courant. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, ou à F. SEIGNOURET & Co.

POUR LE HAVRE—Le A 1, navire CALEDONIA, peut prendre environ 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. rue Bienville, No. 14

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire A 1, fin voilier et tirant peu d'eau, NEW-ENGLAND, capitaine Wanton, son chargement entièrement engagé. Pour passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire A 1, HAMILTON, capitaine Bailey, peut recevoir trois passagers, ayant des emménagements commodes, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14, rue Bienville.

8 nov

POUR LE HAVRE—Le AI navire Empire, Cap. E. Y. Wolcott manque 300 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14, rue Bienville.

POUR MARSEILLE—(Pour passage seulement) Le bon brick bon marcheur Cyrus capitaine Soulé, ayant son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage s'adresser à L. H. GALE. 22 nov Rue St Charles No. 16

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A 1, fin voilier, MARGARET FORBES, capitaine King, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et pouvant prendre deux passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 17 nov 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—(passage seulement) le beau navire Stay, capitaine Glover, partira sera expédié sans delai Pour passage s'adresser à bord ou à L. H. GALE. 22 nov Rue St. Charles No. 16

POUR LE LIVERPOOL.—Le navire fin voilier Europe, capitaine Drummond a besoin de 150 balles pour compléter son chargement, pour fret desquelles on peut s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 21 nov. 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—(passage seulement) Le A 1. navire fin voilier, [illegible] en cuivre, Constellation, capitaine Sampson, ayant tout son chargement engagé sera expédié sans délai. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE. 22 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE—Le navire A I GEORGE, capitaine Choate, peut prendre 300 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE. 21 nov rue St Charles, No. 16.

POUR LA HAVANE

Le brick fin voilier CAROLINE, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour fret de quelques centaines de barils, s'adresser à bord ou à J. PRATS & FILS.

POUR LE HAVRE.

Le navire américain et fin voilier FRANCIS ANN, capitaine Soulé, a besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement, pour le reste ou passage s'adresser à LEVI H GALE, No. 15, rue St. Charles.

POUR LE HAVRE.—(passage seulement) le navire Cumberland, coté A. I. capitaine Healy, partira vers la fin de ce mois. Pour [illegible] seulement s'adresser au capitaine à bord ou à R. A. LEFEBVRE Rue Toulouse No 10

POUR LE HAVRE.—Le bon brick Horace, capitaine Foss, manque 300 balles pour compléter son chargement, pour le fret ou [illegible] s'adresser à L. H. GALE, Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire le Globe, capitaine Porter, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour [illegible] passage, s'adresser à L. H. GALE. Rue St. Charles No 16.

POUR LE HAVRE.—Le beau brick Pleiades, capitaine Lowell, ayant tout son chargement à bord sera expédié sans délai. Pour [illegible] seulement s'adresser à L. H. GALE. Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE.—Le navire A, I OLYMPIA, capitaine Sings, ayant son chargement engagé, partira sans délai pour le port de destination. Pour fret ou passage ayant de beaux entrepôts s'adresser à BAILEY & ABBOTT, No. 14 rue Bienville

POUR LE HAVRE—La barque française LOUISIANA, capitaine Thore, ayant [illegible] son chargement engagé, partira pour le [illegible] pour 25 ou 30 du courant. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord, ou à F. SEIGNOURET & Co.

POUR LE HAVRE—Le A 1, navire CALEDONIA, peut prendre environ 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. rue Bienville, No. 14

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire A 1, fin voilier et tirant peu d'eau, NEW-ENGLAND, capitaine Wanton, son chargement entièrement engagé. Pour passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire A 1, HAMILTON, capitaine Bailey, peut recevoir trois passagers, ayant des emménagements commodes, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14, rue Bienville.

8 nov

POUR LE HAVRE—Le AI navire Empire, Cap. E. Y. Wolcott manque 300 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 14, rue Bienville.

POUR MARSEILLE—(Pour passage seulement) Le bon brick bon marcheur Cyrus capitaine Soulé, ayant son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour passage s'adresser à L. H. GALE. 22 nov Rue St Charles No. 16

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A I, fin voilier, MARGARET FORBES, capitaine King, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et pouvant prendre deux passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 17 nov 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—(passage seulement) le beau navire Stay, capitaine Glover, partira sera expédié sans delai Pour passage s'adresser à bord ou à L. H. GALE. 22 nov Rue St. Charles No. 16

POUR LE LIVERPOOL.—Le navire fin voilier Europe, capitaine Drummond a besoin de 150 balles pour compléter son chargement, pour fret desquelles on peut s'adresser à BAILEY & ABBOTT. 21 nov. 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—(passage seulement) Le A I. navire fin voilier, [illegible] en cuivre, Constellation, capitaine Sampson, ayant tout son chargement engagé sera expédié sans delai. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE. 22 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 fin voilier, [illegible] en cuivre, CONSTELLATION, capitaine Sampson, ayant tout son chargement engagé sera expédié sans délai. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE. 22 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LIVERPOOL—Le navire